

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2017-2018)
LE 22 AOÛT 2017**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle demande une minute de silence pour le décès de monsieur Raymond Laberge, ancien directeur d'école à Châteauguay, décédé cette semaine.

Elle souligne la présence d'une représentante de L'Association des professeurs de Lignery (APL), de madame Marie-Josée Bibeau, directrice de l'école Louis-Lafortune, de madame Nathalie Ménard, nouvelle directrice des Services éducatifs, et de monsieur Michel Vachon, citoyen de Saint-Constant.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 22 AOÛT 2017 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Suzanne Gaudette (5)

Margot Pagé (9)

Sophia Plante, représentante du comité de parents

Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

Maude Simard (10)

MM. les commissaires

Éric Allard (4)

Stéphane Bessette (1)

Stéphane Desjardins (8)

André Dugas (7)

Cédric Fontaine (6)

Tommy Gaulin, représentant EHDAA

Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire

Alain Lemieux (11)

Martin Viau (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale

MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint

François Jannelle, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières

Nathalie Ménard, directrice des Services éducatifs

MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Michel Vachon, citoyen de Saint-Constant.

Monsieur Vachon s'adresse aux membres du conseil des commissaires relativement au protocole concernant le terrain de soccer/football à l'école Jacques-Leber. Celui-ci se questionne sur la validité de l'extrait de résolution de la ville de Saint-Constant.

C.C.-4323-08-17

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2017
- 06.02 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 27 juin 2017
- 06.03 Rentrée scolaire
 - 06.03.01 État de situation de la clientèle
 - 06.03.02 Info-Rentrée 2017-2018
 - 06.03.03 Transport scolaire – Information
 - 06.03.04 Degré d'avancement des travaux pour la période estivale – Réhabilitation de l'enveloppe à l'école Saint-Isidore-Langevin, édifice Langevin (référence AO-16-040) **(Ajout)**
 - 06.03.05 Ressources humaines
- 06.04 Structure de participation 2017-2018 – Nominations diverses
 - 06.04.01 Nomination des représentants aux trois comités statutaires
 - 06.04.01.01 Mandats des comités statutaires
 - 06.04.01.02 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 06.04.01.03 Comité de vérification
 - 06.04.01.04 Comité des ressources humaines
 - 06.04.02 Comité d'appréciation de la directrice générale
 - 06.04.03 Comité consultatif du transport scolaire (188 LIP)
 - 06.04.04 Comité de sélection – Directions d'établissement incluant la relève
 - 06.04.05 Comité du Programme « Reconnaissance »
 - 06.04.06 Comité des bourses aux élèves
 - 06.04.07 Comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision
 - 06.04.08 Comité d'élaboration d'un cadre de référence pour les voyages
- 06.05 Désignation d'une direction générale adjointe en cas d'absence ou d'empêchement de la directrice générale
- 06.06 Personne responsable du code d'éthique et de déontologie du commissaire – Désignation d'un substitut
- 06.07 Demandes de révision de décision **(Retrait)**

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 08.01 Nomination au poste de direction adjointe aux Services éducatifs

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 10.01 Dérogation à la Politique d'acquisition de biens et de services
- 10.02 Demande d'autorisation finale au MEES pour le projet de construction du terrain synthétique de football LCF et de soccer avec piste d'athlétisme à l'école de la Magdeleine
- 10.03 Acceptation des ordres de changement – Projet de réaménagement intérieur au 184, boulevard Salaberry

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- 14.01 Activités de représentation du conseil des commissaires 2017-2018 – Tableau – Adoption
- 14.02 Coups de cœur

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Calendrier des rencontres 2017-2018 des trois comités statutaires (**Retrait**)
- 18.02 Calendrier des activités protocolaires 2017-2018

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

Rien à signaler.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2017

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2017.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 juin 2017 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4324-08-17

C.C.-4325-08-17

06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 27 JUIN 2017

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 27 juin 2017.

Que le procès-verbal de la séance ajournée du 27 juin 2017 soit adopté avec la correction proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03 RENTRÉE SCOLAIRE

06.03.01 ÉTAT DE SITUATION DE LA CLIENTÈLE

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente un état de la situation de la clientèle en date du 21 août 2017.

06.03.02 INFO-RENTRÉE 2017-2018

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente l'Info-rentree 2017-2018.

06.03.03 TRANSPORT SCOLAIRE – INFORMATION

Monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, présente un état de la situation relativement au transport scolaire.

06.03.04 DEGRÉ D'AVANCEMENT DES TRAVAUX POUR LA PÉRIODE ESTIVALE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

C.C.-4326-08-17

RÉHABILITATION DE L'ENVELOPPE À L'ÉCOLE SAINT-ISIDORE-LANGEVIN – ÉDIFICE LANGEVIN – (RÉFÉRENCE AO-16-040)

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le contrat octroyé le 9 mai 2017 (C.C.-4271-05-17) à **Les Constructions B. Martel inc.** pour le projet de Réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment et travaux connexes à l'école Saint-Isidore - Langevin, édifice Langevin;

CONSIDÉRANT la nature des modifications qui ont été apportées à ce jour au contrat initial;

CONSIDÉRANT la nature des modifications que le Service des ressources matérielles doit

apporter au contrat initial pour finaliser les travaux;

CONSIDÉRANT que la grande salle est hors d'usage depuis le 5 mai 2017, et que celle-ci dessert l'école ainsi que la communauté;

CONSIDÉRANT que la valeur de ces modifications sera financée par le budget d'investissement de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires autorisent les modifications au contrat initial de **Les Constructions B. Martel inc.** jusqu'à concurrence de **16 %** (63 080,00 \$ avant taxes) de la valeur initiale du contrat.

Qu'à la fin des travaux, le Service des ressources matérielles dépose au conseil des commissaires une mise à jour des modifications qui auront été apportées au contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.03.05 RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente un état de la situation des affectations.

06.04 STRUCTURE DE PARTICIPATION 2017-2018 – NOMINATIONS DIVERSES

06.04.01 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AUX TROIS COMITÉS STATUTAIRES

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

06.04.01.01 MANDATS DES COMITÉS STATUTAIRES

Les mandats des comités statutaires sont déposés sous la cote 06.04.01.01.

C.C.-4327-08-17

DÉSIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS

IL EST PROPOSÉ par madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que messieurs Daniel Bouthillette, directeur général adjoint et François Jannelle, directeur général adjoint, soient nommés scrutateurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4328-08-17a

C.C.-4329-08-17

06.04.01.02 COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT que la composition des comités fait l'objet d'une révision annuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) membres du conseil des commissaires doivent être désignés par comité.

Un vote est nécessaire puisqu'il y a plus de cinq commissaires intéressés à ce comité. Au terme du vote secret, madame Sophia Plante, commissaire, propose que les cinq membres du comité **gouvernance et d'éthique** pour l'année scolaire 2017-2018 soient : mesdames Suzanne Gaudette, et Valérie Roy, messieurs Éric Allard et André Dugas, ainsi que madame Marie-Louise Kerneis, présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.04.01.03 COMITÉ DE VÉRIFICATION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT que la composition des comités fait l'objet d'une révision annuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) membres du conseil des commissaires doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Viau, commissaire,

que les cinq membres du **comité de vérification** pour l'année scolaire 2017-2018 soient : madame Sophia Plante et messieurs André Dugas, Cédric Fontaine, Tommy Gaulin et Alain Lemieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4331-08-17

06.04.01.04 COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP) instituant les comités statutaires (gouvernance et éthique, vérification, ressources humaines);

CONSIDÉRANT que la composition des comités fait l'objet d'une révision annuelle;

CONSIDÉRANT que cinq (5) membres du conseil des commissaires doivent être désignés par comité.

IL EST PROPOSÉ PAR Stéphane Desjardins, commissaire,

que les cinq membres du **comité des ressources humaines** pour l'année scolaire 2017-2018 soient : mesdames Suzanne Gaudette, Sophia Plante, Valérie Roy et Maude Simard, et monsieur Alain Lemieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4332-08-17

06.04.02 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le mandat du comité d'appréciation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT la résolution no C.C.-1569-05-04 spécifiant que le nombre de membres du comité d'appréciation de la directrice générale est de cinq commissaires;

CONSIDÉRANT la résolution no C.C.-2211-12-06, laquelle prévoit que la présidence et la vice-présidence du conseil des commissaires, ainsi que la présidence et la vice-présidence du comité exécutif, de même qu'une personne qui siègeait sur le comité antérieur, composent le comité d'appréciation de la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que les cinq membres du comité d'appréciation de la directrice générale pour 2017-2018 soient: madame Suzanne Gaudette et messieurs Éric Allard,

Stéphane Bessette et André Dugas, commissaires, ainsi que madame Marie-Louise Kerneïs, présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4333-08-17

06.04.03 COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT SCOLAIRE (188 LIP)

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport scolaire dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement »;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de deux commissaires au comité consultatif du transport scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

de désigner madame Margot Pagé et monsieur Alain Lemieux, commissaires, comme membres du comité consultatif du transport scolaire pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4334-08-17

06.04.04 COMITÉ DE SÉLECTION – DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT INCLUANT LA RELÈVE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant notamment au conseil des commissaires de procéder à l'engagement des directions d'établissement (article 7.7);

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant au conseil des commissaires de désigner des commissaires à un comité de sélection (article 2.50);

CONSIDÉRANT que la présidence de la commission scolaire est membre d'office du comité de sélection des directions d'établissement incluant ceux pour la banque de la relève;

CONSIDÉRANT l'orientation 2 du Plan stratégique qui vise à assurer le développement des

ressources humaines dans une perspective d'amélioration continue;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines (article 193.1 – LIP).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Maude Simard, commissaire,

que monsieur André Dugas, commissaire, ainsi que madame Marie-Louise Kerneïs, présidente soient désignés membres du comité de sélection des directions d'établissement incluant la relève et que monsieur Cédric Fontaine, commissaire, soit nommé à titre de membre substitut dudit comité pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4335-08-17

06.04.05 COMITÉ DU PROGRAMME « RECONNAISSANCE »

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51).

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que madame Claudine Caron-Lavigueur, messieurs André Dugas, Cédric Fontaine, commissaires ainsi que madame Marie-Louise Kerneïs, présidente soient désignés membres du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2017-2018 ».

Et que mesdames Suzanne Gaudette et Maude Simard, soient désignées membres substituts du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2017-2018 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4336-08-17

06.04.06 COMITÉ DES BOURSES AUX ÉLÈVES

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'évaluation à venir du processus d'attribution des bourses aux élèves.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que les membres du comité « Bourses aux élèves 2017-2018 » soient les commissaires suivants : mesdames, Claudine Caron-Lavigueur, Suzanne Gaudette, Valérie Roy et Maude Simard, messieurs Éric Allard, Cédric Fontaine et Alain Lemieux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4337-08-17

06.04.07 COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION – NOMINATION DES MEMBRES

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration spécifiant que quatre commissaires élus et un commissaire représentant le comité de parents (Article 5.1) doivent être désignés annuellement par le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que mesdames Sophia Plante, Valérie Roy et Maude Simard, messieurs Stéphane Bessette, et Alain Lemieux, commissaires, soient nommés membres du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2017-2018.

et que madame Suzanne Gaudette, commissaire, soit désignée membre substitut du comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision pour l'année scolaire 2017-2018, et de désigner les autres commissaires comme membres substitués, au besoin, au comité d'étude relatif aux demandes de révision de décision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4338-08-17

06.04.08 COMITÉ D'ÉLABORATION D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LES VOYAGES

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, présente le dossier.

Un vote est nécessaire puisqu'il y a plus de deux commissaires intéressés à ce comité. Au terme du vote secret, monsieur Cédric Fontaine, commissaire, propose que les membres du Comité d'élaboration d'un cadre de référence pour les voyages pour 2017-2018 soient: messieurs Éric Allard et Stéphane Bessette, commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4339-08-17

06.05 DÉSIGNATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE EN CAS D'ABSENCE OU D'EMPÊCHEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* et sur recommandation de la directrice générale

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martin Viau, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent monsieur François Jannelle, directeur général adjoint, pour exercer les fonctions et pouvoirs de la directrice générale en cas d'absence ou d'empêchement de cette dernière, pour la période du 22 août 2017 au 30 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4340-08-17

06.06 PERSONNE RESPONSABLE DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE – DÉSIGNATION D'UN SUBSTITUT

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 175.1, alinéa 5 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adopté le 15 avril 2008 par les membres du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M^e Isabelle Roy, responsable du code d'éthique et de déontologie du commissaire, désignée par le conseil des commissaires le mardi 15 janvier 2013 (C.C.-3486-01-13)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

que madame **Madeleine Lemieux**, soit désignée à titre de responsable substitut du code d'éthique et de déontologie du commissaire à compter du 23 août 2017 jusqu'au 31 mai 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.07 DEMANDE DE RÉVISION DE DÉCISION

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, donne des informations sur un dossier.

Le sujet est retiré.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS

08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-4341-08-17

08.01 NOMINATION AU POSTE DE DIRECTION ADJOINTE AUX SERVICES ÉDUCATIFS

Monsieur Michel Brochu, directeur du service des Ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de nommer monsieur Christian Duval à titre de directeur adjoint des Services éducatifs au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période d'essai d'une année. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 DÉROGATION À LA POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente un état de l'adjudication des contrats.

C.C.-4342-08-17

10.02 DEMANDE D'AUTORISATION FINALE AU MEES POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION DU TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE FOOTBALL LCF ET DE SOCCER AVEC PISTE D'ATHLÉTISME À L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la mise à jour de l'évaluation budgétaire du projet de construction du terrain synthétique de football LCF et de soccer avec piste d'athlétisme à l'école de la Magdeleine;

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée par le Ministère de l'Éducation à ce projet.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Didier Jeanson,, commissaire,

d'autoriser le Service des ressources matérielles à transmettre au Ministère de l'Éducation la demande d'autorisation finale permettant à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries de procéder à l'appel d'offres pour les travaux de construction du projet de construction d'un terrain synthétique de football LCF et de soccer avec piste d'athlétisme à l'école de la Magdeleine.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-4343-08-17

10.03 ACCEPTATION DES ORDRES DE CHANGEMENT – PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT INTÉRIEUR AU 184, BOULEVARD SALABERRY

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le contrat octroyé le 30 mai 2017 (C.C.-4279-05-17) à **T3P construction inc.** pour le réaménagement intérieur du 184, boulevard Salaberry, à Châteauguay;

CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées lors des travaux;

CONSIDÉRANT la nature des modifications qui ont été apportées à ce jour au contrat initial;

CONSIDÉRANT la nature des modifications que le Service des ressources matérielles prévoit devoir apporter au contrat initial pour finaliser les travaux;

CONSIDÉRANT que la valeur de ces modifications sera financée par le budget d'investissement de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires autorisent les modifications au contrat initial de **T3P construction inc.**, jusqu'à concurrence de 15 % (143 463,00 \$ avant taxes) de la valeur initiale du contrat.

Qu'à la fin des travaux, le Service des ressources matérielles dépose au conseil des commissaires une mise à jour des modifications qui auront été apportées au contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

C.C.-4344-08-17

14.01 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2017-2018 – TABLEAU – ADOPTION

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

CONSIDÉRANT les règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation présentement en vigueur à la commission scolaire.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent les activités de représentation 2017-2018 auxquelles participeront les membres du conseil des commissaires selon le tableau déposé sous la cote 14.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.02 COUPS DE CŒUR COUPS DE CŒUR DE MADAME CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, COMMISSAIRE

- Pour le Service du secrétariat général et de l'information et le Secteur des communications pour l'organisation de tous les événements et les annonces publiées en juillet. Merci également à la Direction générale et les directions d'établissement concernées.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneï, présidente, souligne les sujets suivants et fait certains rappels :

- La tournée Reconnaissance du lundi 28 août 2017;
- 29 août 2017 : accueil du nouveau personnel;
- Événements de la rentrée;
- Assemblées générales annuelles des parents (AGA);
- Choix d'œuvres d'art pour l'école Louis-Cyr et l'école Daigneau;
- Les ministres Sébastien Proulx et Pierre Moreau ont rencontré le personnel de l'école de formation professionnelle de Châteauguay lors de l'annonce de l'école spécialisée EHDAA;
- Pelletée de terre : école EHDAA.

Madame Kathlyn Morel, directrice générale, souligne que la rentrée va bon train.

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 CALENDRIER DES RENCONTRES 2017-2018 DES TROIS COMITÉS STATUTAIRES

Ce sujet est reporté à la séance ordinaire du 12 septembre 2017.

18.02 CALENDRIER DES ACTIVITÉS PROTOCOLAIRES 2017-2018

C.C.-4345-08-17

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 heures,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

1312
S:\510\SG\1000_Administration_generale\1310_CC\1311_PV\2017-2018\1. 22 aout 2017_1312.doc